

Lutte contre la pollution et autres mesures pour protéger la biodiversité
du lac Tanganyika (RAF/92/G32)

**COMPTE RENDU DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE
CONSULTATIF TECHNIQUE**

Arusha, Tanzanie

13 Août 1998

Distribution :

Tous les participants

Ms K. Svadglenak-Gomez, UNOPS

Mr J. Hough, GEF

Coordonnateurs des Etudes Spéciales

Direction de NRI

Original : Anglais

LIEU

La Réunion du Comité Consultatif Technique s'est tenue dans le Centre de Conférences International d'Arusha (AICC) en date du 13 Août 1998.

ETAIENT PRESENTS

BURUNDI

M. Kinezero	Chef de Cabinet, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
E. Kayengayenge	Directeur Général de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
J.B. Manirakiza	Coordonnateur National, Directeur Général, Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
R. Kanyaru	Directeur du Département des Eaux, Pêche et Pisciculture

R.D. CONGO

M. Amule	Coordonnateur National, Directeur, Ministère de l'Environnement et Conservation de la Nature
T. Lomema	Professeur à l'UNIKIN (Hydrologue)

TANZANIE

E.K. Mugurusi	Directeur, Division de l'Environnement, Bureau du Vice-Président
R. Yonazi	Coordonnateur National, Cadre Principal de l'Environnement, Division de l'Environnement, Bureau du Vice Président
T.W. Maembe	Directeur du Département des Pêches
D. Chitamwebwa	Directeur ai, Station TAFIRI, Kigoma

ZAMBIE

S. Nsongela	Inspecteur Principal, Conseil Environnemental de Zambie
R. Sinyiza	Biologiste des Poissons, Département des Pêches
M. Nsomi	Scientifique Principal, Conseil National pour la Recherche Scientifique

PNUD

S. Sisila	Dar es Salaam
M. Moundabe	Bujumbura

UCP

A. Menz	Coordonnateur du Projet
K. West	Responsable de la Liaison Scientifique du Projet
D. Meacock- Bashir	Rapporteur
M. Hiza	Organisation

NRI

N. Hodgson	Facilitateur
------------	--------------

ARTICLE 1 : ACCUEIL

Mr T.W. Maembe, Directeur du Département des Pêches, Tanzanie, a accueilli officiellement les délégués à cette première Réunion du Comité Consultatif Technique.

ARTICLE 2 : ELECTION DU PRESIDENT

Il a été proposé que la Tanzanie puisse présider la réunion. Ainsi, Mr Maembe a été dûment élu comme président.

ARTICLE 3 : ADOPTION DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

La réunion a lu attentivement les points proposés à l'ordre du jour et les a adoptés comme montré ci-dessous :

1. Mot d'accueil par le Coordonnateur National de Tanzanie
2. Election du Président
3. Adoption des points à l'ordre du jour
4. Introduction par Dr A. Menz, Coordinateur du Projet
5. Présentation générale du processus d'élaboration du Plan d'Action Stratégique, du futur atelier sur l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT), et du rôle du CCT par Nick Hodgson
6. Les participants et les préparatifs nécessaires à l'atelier ADT
7. Date et lieu pour l'atelier ADT
8. Date et lieu pour le deuxième atelier régional
9. Divers
10. Clôture

ARTICLE 4 : INTRODUCTION PAR DR A. MENZ : COORDINATEUR DU PROJET

Dr Menz a fourni aux délégués une vue d'ensemble sur les origines du Comité Consultatif Technique, et son rôle actuel dans le projet.

Il a été expliqué que le rôle du Comité Consultatif Technique proposé dans le document de projet original, c'est à dire la supervision de l'exécution technique des études spéciales, a été largement résumé par les Groupes de Travail Nationaux et il a été convenu lors de la réunion du Comité de Direction de janvier 1998 que son rôle original, ainsi que les Termes de Référence étaient redondants. Néanmoins, avec l'avènement du processus d'élaboration du Plan d'Action Stratégique incluant la nécessité pour un groupe régional de scientifiques de l'environnement de procéder à une Analyse Diagnostique Transfrontalière et produire un projet de Plan d'Action Stratégique, il a été convenu lors de la même Réunion du Comité de Direction, que ces rôles devraient être entrepris par le Comité Consultatif Technique mais qu'il devrait revoir sa composition et les Termes de Référence en accord avec son nouveau rôle lorsqu'il s'est réuni pour la première fois.

Après discussion par l'assemblée il a été convenu que l'élaboration et l'adoption des Termes de Référence et la nouvelle composition du Comité Consultatif Technique en vue de mener l'Analyse

Diagnostic Transfrontalière et l'élaboration du Plan d'Action Stratégique, devraient être considérées dans le point 6 de l'ordre du jour après la présentation de Nick Hogdson.

ARTICLE 5 : VUE D' ENSEMBLE DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE, DU FUTUR ATELIER SUR LANALYSE DIAGNOSTIQUE TRANSFRONTALIERE (ADT) ET DU CCT PAR NICK HOGDSON

Nick Hogdson s'est excusé pour la ressemblance de cette présentation avec une autre présentation précédente de décembre dernier – coordonnateurs nationaux- et de janvier – réunion du Comité de Direction. Il a expliqué que depuis la présentation, il y a eu quelques changements tel que l'emploi de Jean Paul Ledant.

Il a alors continué avec sa présentation basée sur le document TAC 1/1 (Appendice 1). Il a démontré les progrès accomplis jusqu'à présent et a rappelé aux délégués que les sept étapes du processus d'élaboration du PAS ont été approuvées par le Comité de Direction dans la réunion de janvier 1997.

Il a continué alors avec l'explication et la description du processus d'Analyse Diagnostique Transfrontalière qui conduit à l'élaboration du Plan d'Action Stratégique et s'est étendu sur le rôle du CCT dans ce processus.

Il a terminé sa présentation en proposant qu'il y ait quatre tâches nécessaires pour l'après midi :

1. Composition de l'équipe CCT pour l'élaboration de l'ADT et du PAS – représentant les intérêts nationaux et incluant le soutien de spécialistes régionaux / internationaux.
2. Date pour l'ADT – atelier de cinq jours Oct / Nov 1998
3. Date pour le projet de PAS – atelier de cinq jours janvier 1999
4. Décision sur le processus / responsabilité de la préparation des briefings nationaux pour l'ADT – basés sur les Analyses Diagnostiques Nationales.

ARTICLE 6 : PARTICIPANTS ET PREPARATIFS NECESSAIRES POUR L'ATELIER ADT

Il a été convenu que les discussions devraient progresser avec l'accord sur la composition de l'équipe CCT pour L'ELABORATION de l'ADT et du PAS. Cependant il a été ajouté qu'une considération des termes de référence pour le CCT serait d'une grande aide dans la compréhension du processus résultant dans la production du projet de PAS. Ainsi il a été décidé que les Termes de Référence seraient élaborés après discussion sur la composition des équipes CCT.

Les tâches pour l'après midi ont ainsi été amendés comme suit :

1. Composition de l'équipe CCT pour l'élaboration de l'ADT et du PAS – représentant les intérêts nationaux et incluant le soutien de spécialistes régionaux / internationaux – sous l'article 6.
2. Elaboration des Termes de Référence pour le CCT – sous l'article 6.

3. Date pour l'ADT – atelier de cinq jours Oct / Nov 1998 – sous l'article 7.

4. Date pour le projet du PAS – atelier de cinq jours janvier 1999 – sous l'article 8.

6.1. Composition de l'équipe CCT pour l'élaboration de l'ADT et du PAS – représentant les intérêts nationaux et incluant le soutien de spécialistes régionaux / internationaux.

Il a été considéré que les noms individus ne pouvaient pas être fournis à ce stade – et seraient fournis lorsque et à mesure qu'ils deviendront disponibles. Par conséquent les participants se sont concentrés sur les principaux secteurs ou types de personnes qui seraient nécessaires dans le processus de l'ADT et du PAS. Les résultats sont donnés ci dessous et les délégués ont accepté de fournir à l'UCP les noms des individus spécifiques le plus tôt possible.

BURUNDI	RD CONGO	TANZANIE	ZAMBIE
Coordonnateur National.	Coordonnateur National.	Coordonnateur National.	Coordonnateur National. (pollution / institutionnel)
Socio- économie et démographie	Chef de la station hydrobiologique, Uvira	Pêches	Chercheur principal Mpulungu, département des Pêches
Biodiversité et pêche	Environnementaliste	Secteur de l'Eau (pollution)	Socio- économiste
Cadre institutionnel	Expert des pêches	Environnement	Université de Zambie (Sédimentologue)
Bassin versant / sédiments / foresterie et utilisation des sols	Cadre institutionnel c.à.d. le ministère des affaires étrangères	Université de Dar es Salaam (Sédimentologie)	Environnementaliste

Il a été expliqué que ceux qui seront choisis pour assister aux ateliers devraient être disponibles pour tous les ateliers futurs, devraient de préférence avoir assisté aux ateliers PAS précédents et doivent être conscients des problèmes de gestion du lac et de ses ressources. Ils doivent avoir travaillé / être en train de travailler sur le lac et sur les problèmes de gestion du lac et doivent être entièrement familiers avec tous les documents PAS précédents générés par les réunions de tous les quatre Etats riverains, et pas seulement les leurs.

La nécessité a été expliquée comme étant due au besoin de s'assurer de toute la continuité importante dans le processus. Il a été exprimé que l'objectif des analyses nationaux comme un préalable à l'ADT est que les intérêts nationaux sont représentés à un niveau régional. Une personne de chaque pays présenterait une revue donnant les points saillants des conclusions de l'analyse diagnostique nationale – les conclusions seraient ensuite élargies pour inclure une perspective nationale.

6.2 . Termes de Référence pour le Comité Consultatif Technique

Les Termes de Référence pour le Comité Consultatif Technique ont été proposés et ont été amendés pour lire comme suit :

Elaborer le plan d'action stratégique à un niveau régional à travers les actions suivantes :

- A. Conduire les ADT qui examinent les ADN
- B. Etablir les priorités pour les actions
- C. Elaborer le projet de PAS

Un débat a suivi concernant le rôle des sous contractants exécutifs dans la production du PAS et la garantie de sa qualité et si oui ou non c'était le rôle des sous contractants de présenter le PAS au Comité de Direction Régional.

Le facilitateur a noté que ce serait un facteur crucial dans la recherche future de fonds pour exécuter les actions recommandées par le PAS, que les pays riverains puissent démontrer clairement leur capacité à développer , suivre et maintenir le PAS. Le rôle du sous contractant exécutif était d'assister à ce développement et de fournir le plus d'orientations possible mais que le contenu final doit être l'œuvre des acteurs dans chaque région.

ARTICLE 7 : DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Date : 12 – 22 janvier

Lieu : Centre de Conférences International d'Arusha

ARTICLE 8 : DATE ET LIEU DU DEUXIEME ATELIER REGIONAL

Date : 18 – 22 juillet

Lieu : Centre de Conférences International d'Arusha

ARTICLE 9 : DIVERS

Le Burundi a recommandé que la Coordination du projet puisse tenir compte des délais, et fournisse les moyens au CCT pour accomplir le travail nécessaire.

Les documents de travail traduits devraient être fournis avant que la réunion ne commence.

ARTICLE 10 : CLOTURE

Les remerciements ont été exprimés et la réunion a été officiellement clôturée à 6h00 de l'après midi.

APPENDICE 1.

TAC/1 Document sur les origines du CCT